

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018, 4,16 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,75 € ht le mm/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Travaux de revêtement de chaussées programmés pour l'année 2019

PROCÉDURE ADAPTÉE

Organisme acheteur : communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (49). Correspondant : service marchés publics, 103, rue Charles-Darwin, 49125 Tiercé, France. Tél. +33 2 41 37 56 89. Courriel : marchespublics@ccals.fr URL : <https://www.ccals.fr/> Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : travaux de revêtement de chaussées programmés pour l'année 2019.
Type de marché : travaux ; exécution.
Classification CPV : 45233141.
Valeur estimée hors TVA : 118 000 euros.
Durée de validité des offres : 120 jours.
Options : le marché se compose de 3 tranches optionnelles.
Type de procédure : procédure adaptée.
Des variantes seront prises en considération : oui.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 3 juin 2019.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Date limite de réception des offres : vendredi 19 avril 2019, 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis : 26 mars 2019.

Marchés publics

Procédure formalisée

Commune de Segré-en-Anjou Bleu

Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de petits équipements, service technique

PROCÉDURE ADAPTÉE

Pouvoir adjudicateur : commune de Segré-en-Anjou Bleu, 1, rue de la Madeleine, CS 40147, 49501 Segré-en-Anjou Bleu. Téléphone 02 41 92 92 33.
Objet du marché : accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de petits équipements, service technique sur le territoire de la commune de Segré-en-Anjou Bleu.
Liste des lots :
 Lot 1 : fournitures de petit outillage et quincaillerie.
 Lot 2 : fournitures de petits équipements d'électricité.
 Lot 3 : fournitures de petits équipements de plomberie et sanitaire.
 Lot 4 : fournitures de petits équipements de mécanique VL et motoculture.
 Lot 5 : fournitures de peinture.
 Lot 6 : fournitures de petits équipements de menuiserie.

Avis administratifs

Angers Loire métropole communauté urbaine

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) Modification n° 2 APPROBATION

Par délibération du 11 mars 2019, le conseil de communauté a approuvé la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté urbaine Angers Loire Métropole portant sur les points suivants :

- ajuster, dans le respect du parti d'aménagement retenu dans le PLUI en vigueur ; certaines règles afin d'améliorer leur compréhension par le public et de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- faire évoluer à la marge le règlement graphique ou les orientations d'aménagement et de programmation pour permettre la réalisation de nouveaux projets ou faciliter la poursuite de projets en cours, dans le cadre des politiques afférentes notamment à la politique de l'habitat, de la ville et à l'accueil des gens du voyage,
- corriger des erreurs matérielles,
- modifier des emplacements réservés.

La délibération est mise à disposition du public au siège d'Angers Loire Métropole (83, rue du Mail à Angers, Direction aménagement et développement des territoires, 3e étage) et dans les mairies d'Angers, Avrillé, Beaucouzou, Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Cantenay-Epinard, Écouflant, Écuillé, Feneu, Le Plessis-Grammoire, Les Ponts-de-Cé, Longuenée-en-Anjou (commune déléguée du Plessis-Macé), Montreuil-Juigné, Mûrs-Érigné, Rives-du-Loir-en-Anjou (commune déléguée de Soucelles), Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Clément-de-la-Place, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-de-Linières (commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois), Saint-Martin-du-Fouilloux, Sarrigné, Savennières, Soullaines-sur-Aubance, Soulaire-et-Bourg, Trélazé, Verrières-en-Anjou (commune déléguée de Saint-Sylvain-d'Anjou) et dans les locaux de la préfecture de Maine-et-Loire, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Pour le Président
 Le Vice-président délégué
 Daniel DIMICOLI.

Préfecture de MAINE-ET-LOIRE
 Installations classées pour la protection de l'environnement
 Commune de VEZINS

AUTORISATION

Le préfet de Maine-et-Loire, fait connaître que, par arrêté préfectoral du 27 mars 2019, M. le Président de l'agglomération du Choletais a obtenu l'autorisation d'exploiter une déchetterie située au lieu-dit Les Humaux, 49340 Vazins. Cette décision a été prise après instanc

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date du 25 mars 2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Food'Ca.
Siège social : 1, rue du Chandoiseau, 49080 Bouchemaine.
Objet social : restauration de type rapide, service de restauration mobile au moyen d'un Food Truck.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : M. Cédric Elbilbia et Mme Aurélie Declercq son épouse, demeurant ensemble 1, rue du Chandoiseau, 49080 Bouchemaine.
Immatriculation de la société au RCS d'Angers.

Pour avis
 La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Les Ponts-de-Cé du 26 mars 2019, il a été constitué une société dénommée RMC Averty Associés, SARL au capital de 9 000 euros, siège social : ZA Moulin Marcille, 9, rue Henri-Jarry, 49130 Les Ponts-de-Cé.
Objet social : toutes activités de maçonnerie, construction et plus généralement tous travaux de bâtiment et construction en tous genres, entretien, rénovation.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS d'Angers.
Gérance : M. David Averty demeurant 14, rue des Tilleuls, Saint-Quentin-en-Mauges, 49110 Montrevault-sur-Èvre, M. Jérôme Averty demeurant 10, impasse des Hêtres, Saint-Quentin-en-Mauges, 49110 Montrevault-sur-Èvre, M. Alain Averty demeurant 2, rue des Charmes, Saint-Quentin-en-Mauges, 49110 Montrevault-sur-Èvre.

Pour avis
 La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Gennes-Val-de-Loire (49) du 20 mars 2019, il a été constituée une société dénommée Babouot Paysage, SARL au capital de 15 000 euros, siège social : 9, rue des Prés-de-la-Gare, Les Rosiers-sur-Loire 49350 Gennes-Val-de-Loire.
Objet social : activité de paysagiste : la conception, la création, l'étude et la réalisation d'aménagement de jardins, d'espaces verts, travaux d'entretien, élagage, débroussaillage ; travaux de maçonnerie de jardin, plans d'eau, arrosages, pavages, travaux d'aménagement intérieurs ; maîtrise d'oeuvre en aménagement extérieur ; conception, étude, conseils divers de tout aménagement extérieur : jardin, potager, terrasse, clôture, piscine, etc... ; conception, étude, conseils divers en aménagement, à la création de paysage et à l'environnement.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS d'Angers.
Gérance : M. Guillaume Babouot, demeurant 8, route de Louerre, Gennes, 49350 Gennes-Val-de-Loire ; Mme Blanche Burel, demeurant 14, chemin du Moulin à Vent, Gennes, 49350 Gennes-Val-de-Loire ; M. Patrick Haudebault, demeurant 26, rue de la République, Gennes, 49350 Gennes-Val-de-Loire.

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Les Ponts-de-Cé (49) du 26 mars 2019, enregistré au service des impôts des entreprises d'Angers (49) le 27 mars 2019, sous la mention dossier 2019/00016137, référence 4904P01 2019 A 01878, la société Rénovation Maçonnerie Construction Averty, SARL au capital de 7 500 euros dont le siège est sis ZA Moulin Marcille, 9, rue Henri-Jarry, 49130 Les Ponts-de-Cé, Siren 447 792 136 RCS Angers, a confié à la société RMC Averty Associés, SARL en cours de formation au capital de 9 000 euros, dont le siège social est ZA Moulin Marcille, 9, rue Henri-Jarry, 49130 Les Ponts-de-Cé, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds artisanal de maçonnerie, construction, tous travaux de bâtiment et construction en tous genres, entretien et rénovation, situé ZA Moulin Marcille, 9, rue Henri-Jarry, 49130 Les Ponts-de-Cé, pour lequel elle est immatriculée au RCS sous le n° Siren 447 792 136 RCS Angers et à l'INSEE sous le n° Siret 447 792 136 00015 code APE 4399C, pour une durée de 2 ans à compter du 1er avril 2019, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au locataire-gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis
 Signé la société
 RMC AVERTY ASSOCIÉS
 Le Locataire-Gérant.

AVIS DE NOMINATION

Selarl 2M&associés, administrateurs judiciaires associés, prise en la personne de Me François Mercier, domiciliée 3, boulevard du Maréchal-Foch, CS 80057, 49055 Angers, a été désignée par ordonnance du président du tribunal de grande instance de Saumur en date du 5 mars 2019, en qualité d'administrateur provisoire de l'entreprise Christian Watier avec pour mission d'assurer les fonctions de gestion et de direction de l'entreprise Christian Watier.

Pour avis
 L'Administrateur provisoire
 Me François MERCIER.

SELARL GROUPE MONASSIER VAL DE LOIRE

Notaires associés
 3, rue du Pont-Volant
 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par l'intermédiaire du Cabinet VILLAR DECHEZELLES 8, rue du Rempart 37000 TOURS

Suivant acte reçu par Me Bruel, le 27 mars 2019, M. Laurent Leroux et Mme Prisca Fabro, son épouse, demeurant ensemble à Doué-en-Anjou (49700), 4 place du Champ d'Enfer ont cédé à la

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27 mars 2019 à Saint-Florent-le-Vieil, il a été constituée une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée dénommée «Friclima SAV».
Siège social : zone Anjou Actiparc La Lande, Saint-Florent-le-Vieil, 49410 Mauges-sur-Loire.
Objet social : le dépannage, l'entretien, la maintenance, le service après-vente dans les activités de climatisation, frigoriste, thermicien, pompe à chaleur, solaire.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : M. Guillaume Coiffard demeurant La Croix-Baron, Botz-en-Mauges, 49410 Mauges-sur-Loire, assure la gérance.
Immatriculation de la société au RCS d'Angers.

La Gérance.

CABINET L.G. ASSURANCES

Société à responsabilité limitée
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social :
 20, avenue Yolande-d'Aragon
 49100 ANGERS
 454 011 461 RCS Angers

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 22 mars 2019, la société LG Courtage, société à responsabilité limitée au capital de 143 000 euros, dont le siège social se situe 20, avenue Yolande-d'Aragon, 49100 Angers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 501 482 178, en sa qualité d'associée unique de la société Cabinet L.G. Assurances, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social se situe 20, avenue Yolande-d'Aragon, 49100 Angers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 454 011 461, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société Cabinet L.G. Assurances peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
 Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'Angers.

Pour avis
 La Gérance.

Régime matrimonial

1.2

SCP AVOCATS CONSEILS RÉUNIS Étienne de MASCUREAU

Avocats au barreau d'Angers
 2, boulevard Bessonneau, 49102 ANGERS cedex 02
 Tél. 02 41 81 16 16 - Fax 02.41.87.04.04

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

Au tribunal de grande instance d'Angers au palais de justice, place du Maréchal-Leclerc à l'audience du juge de l'exécution du
Lundi treize mai deux mille dix-neuf à dix heures
 (lundi 13 mai 2019 à 10 h 00)

Aux requête, poursuites et diligences de Me Éric Margottin, mandataire judiciaire, 11, rue Jean-Bodin, 49105 Angers, pris en sa qualité de mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de la SCI Zoreole à cette fonction désigné selon jugement prononcé par le tribunal de commerce d'Angers le 6 avril 2016. Ayant pour avocat la SCP Avocats Conseils Réunis.
 Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier déposé au tribunal de grande instance d'Angers, service du juge de l'exécution, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers suivants :

Commune de JALLAIS (49)
UN ENSEMBLE IMMOBILIER

Situé rue Jean-Saymond et cadastré section AC n° 658 pour 1 a 41 ca et section AC n° 659 pour 2 a 17 ca, comprenant :
 - une partie à usage d'hôtel composée de 21 chambres, une salle de séminaire, trois réserves privées,
 - une partie restaurant composée de deux salles de restaurant avec bar,
 - deux salons de réception,
 - un bureau,
 - les cuisines du restaurant,
 - un patio,
 - une cave,
 - un grenier.

UN BÂTIMENT

Situé 8, rue Jean-de-Saymond et cadastré section AC n° 62 pour 63 ca.

UNE MAISON D'HABITATION

Située 2 bis, place André-Brossier et cadastrée section AC n° 469 pour 65 ca, comprenant :
 - un rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger, garage et WC,
 - à l'étage : trois chambres et salle de bains,
 - grenier, cave.
 Ledit bien fait l'objet d'un arrêté de péril ordinaire délivré par la mairie de Beau-préau-en-Mauges le 14 septembre 2017.
 La vente aura lieu en un seul lot.

Sur la mise à prix de : vingt-cinq mille euros (25 000 euros)

Avec faculté de baisse d'un quart, puis d'un tiers.
 Les enchères sont déposées sous constitution obligatoire d'un avocat inscrit au barreau du tribunal de grande instance d'Angers avec dépôt d'une caution bancaire ou d'un chèque de banque de 3 000 euros.
 Enchères : 1 000 euros.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe près le tribunal de grande instance d'Angers, service du juge de l'exécution, ou chez la SCP Avocats Conseils Réunis.
 Une visite sera effectuée par Me Sandrine Monroq, Huissier de justice à Saint-Pierre-Montlimart (02 41 30 08 45) ; RDV sur place le vendredi 26 avril 2019 entre 14 h 00 et 16 h 00.
 Pour visiter et pour tous renseignements, s'adresser à la SCP Avocats Conseils Réunis. Tél. 02 41 81 16 16.

Élisabeth GOHIER

Avocat au barreau de Saumur
 7, place Saint-Michel - 49400 SAUMUR
 Tél. 02 41 77 05 50 - Fax 02.41.77.05.25

La SCP AVOCATS CONSEILS RÉUNIS Étienne de MASCUREAU

Avocat au barreau d'Angers
 2, boulevard Bessonneau - 49102 ANGERS cedex 02
 Tél. 02 41 81 16 16 - Fax 02.41.81.16.21

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

Au tribunal de grande instance de Saumur, au palais de justice, place Saint-Michel, à l'audience du juge de l'exécution du
Mardi quatorze mai deux mille dix-neuf à neuf heures trente
 (Mardi 14 mai 2019 à 9 h 30)

Aux requête, poursuites et diligences de Me Bernard Jumel, mandataire judiciaire 2 square La Fayette à 49000 Angers, pris en sa qualité de mandataire liquidateur